

LAVOIR DE TSARASAOTRA A ANTSIRABE

Le 9 décembre, accompagné de José, une visite surprise a été faite au lavoir. Le mari d'Hasina, la responsable des lieux, était présent, ainsi que deux femmes devant un monticule de linge.

Les abords des lieux sont acceptables malgré la présence de quelques poches plastique. Il faut signaler aussi que le réservoir d'ordures situé à proximité déborde jusqu'au milieu de la route.

Le mari d'Hasina nous indiquait que tout allait bien, que les factures de la Jarama étaient à jour et que quelques lavandières qui lavaient dans le ruisseau proche avaient rejoint le lavoir.

Il nous informait également avoir entendu parler d'une taxe de 10 000 ariarys sans plus de précisions. Une rencontre était programmée avec Hasina deux jours plus tard.

Sans plus tarder nous nous rendions à la mairie (bureau n° 6 lavoirs douches et WC). Le responsable nous informait que cette taxe était applicable depuis 2009. A leur demande Mme Irène se déplaçait mais trouvait toujours une excuse pour ne pas payer la taxe (maladie, difficulté de la vie).

Bien sûr, il n'était pas question de régulariser les arriérés, cette situation étant due aussi à la négligence de leur service. Nous étions donc reçus par le deuxième adjoint de la commune, qui remerciait la SEF de son engagement. Il ramenait la date à partir de mai dernier, date de la prise de fonction d'Hasina. Donc un arriéré de 80 000 Ar.

Un passage aux services de la voirie, après la visite de quelques bureaux, nous permettait de signaler l'état des lieux avec photos à l'appui. Quelques coups de fils nous laissaient l'espoir.....

Dans l'après-midi, un passage inopiné dans le secteur permettait de voir une évolution. En effet un tractopelle chargeait deux camions et vidait ce réservoir malodorant.

Notre rencontre avec Hasina nous permettait de mettre les comptes à jour, avec quelques recommandations. Tenus en premier lieu sur un cahier, puis faute de place sur un carnet. Si le compteur d'eau était relevé matin et soir et inscrit sur le registre, aucune recette n'était mentionnée, rendant une comptabilité nébuleuse et approximative.

Elle confirmait que les factures Jarama étaient à jour et qu'elle avait approximativement 35 000 Ar de fond de caisse. Ce qui est peu par rapport à ce qui est inscrit des consommations d'eau et des arriérés de paiement.



Un dossier lui était remis pour régulariser la situation auprès de la mairie. Elle s'engageait à le remettre au plus tôt et à régulariser les arriérés avec une ultime aide de la SEF (avec l'accord de la Présidente) de 40 000 Ar.

Début Janvier au cours d'un appel téléphonique, son mari nous informait que la situation avait été régularisée. Dans le même temps José nous faisait savoir que les ordures débordaient de nouveau.